Décision 01-D-31 du 05 juin 2001

relative à des pratiques relevées lors de la passation des marchés d'électrification rurale et d'éclairage public de Vendée

Posted on: 16 juillet 2001 | Secteur(s):



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la

saisine

Ministre de l'économie et des finances et de

l'industrie

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

Entreprise Industrielle, ETDE, Garczynski et

Traploir, Saunier DuvaL Electricité, Spie

Trindel, Allez et Cie, Mainguy, Robin,

Jeanneau Electricité

Lire

le texte intégral de la décision